



JSA BORDEAUX

Maison de Quartier
9-11 allée des Peupliers
33000 Bordeaux
05 56 98 45 05
accueil@jsabordeaux.fr



MAISON DES 5 SENS

2024/ 2025

5 allée des Peupliers
33000 Bordeaux
05 56 51 24 03
infos@jsabordeaux.fr
www.maisondes5sens.fr

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Tel : Portable :

Adresse électronique :

Profession :

*Les informations recueillies dont l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des activités. Le destinataire des données est l'association partenaire en charge de l'organisation de ses activités. Elles seront conservées pendant 3 ans. Conformément à la loi « informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les faire rectifier en vous adressant à l'association partenaire en charge de l'organisation de ces activités. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL. Les données collectées sont uniquement destinées à un usage interne et ne seront en aucun cas cédées ou vendues à des tiers.

ATELIER RESTAURATION

Mardi :

10 h 30 - 12 h 30

15 h 00 - 17 h 00

18 h 30 - 20 h 30

Jeudi :

14 h 30 - 16 h 30

330 €

CONFÉRENCE

Mercredi : 17 h 00 - 18 h 00

130 €

BATCH-COOKING

Mardi 19 h 00 - 21 h 30

385 €

COURS ITALIEN

Jeudi :

12 h 30 - 14 h 00 / Avancés

14 h 00 - 15 h 30 / Conversation

15 h 30 - 17 h 00 / Conversation

17 h 00 - 18 h 30 / Vivons à l'italienne

18 h 30 - 20 h 00 / Perfectionnement+

300 €

LA CUISINE DES COPAINS AVEC OLIVIER

Jeudi 19 h 00 - 21 h 30

385 €

LA PÂTISSERIE DES COPAINS AVEC KARIMA

Jeudi 19 h 00 - 21 h 30

385 €

CUISINE PARENTS/ENFANTS

Mardi 18 h 30 - 19 h 30

240 €

CUISINE JAPONAISE

Jeudi 19 h 00 - 21 h 30

200 €

DÉGUSTATION DE VINS

Mardi 20 h 30 - 22 h 30

200 €

Adhésion : 35 €

Cotisation : €

Total : €

ASSURANCE :

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur avoir contracté une assurance individuelle, responsabilité civile pour moi-même.

Et je reconnais avoir pris des connaissances des conditions de remboursement suivantes : l'adhésion est acquise à l'association. **Aucun remboursement quelle qu'en soit la raison (même médicale)** n'est effectué après le 4 octobre 2024 pour les adultes, et ce quelque soit la période de l'année.

Pour faire valoir ce que de droit

Fait à Bordeaux

Le :

Signature :